

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 69 (1943)
Heft: 25

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 13.50 francs

Etranger : 16 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 11 francs

Etranger : 13.50 francs

Prix du numéro :

75 centimes.

Pour les abonnements

s'adresser à la librairie

F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale.

COMITÉ DE PATRONAGE. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève ; Vice-président : M. IMER, à Genève ; secrétaire : J. CALAME, ingénieur, à Genève. Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; P. JOYE, professeur ; *Vaud* : MM. F. CHENAUX, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. MARTIN, architecte ; E. ODIER, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur ; *Valais* : M. J. DUBUIS, ingénieur ; A. DE KALBERMATTEN, architecte.

RÉDACTION : D. BONNARD, ingénieur, Case postale Chauderon 475, LAUSANNE.

Publicité :

TARIF DES ANNONCES

Le millimètre

(larg. 47 mm.) 20 cts.

Tarif spécial pour fractions de pages.

En plus 20 % de majoration de guerre.

Rabais pour annonces répétées.



ANNONCES-SUISSES S.A.

5, Rue Centrale,

LAUSANNE

& Succursales.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. STUCKY, ingénieur, président ; M. BRIDEL ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *Inauguration de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne.* — *De l'architecture à l'urbanisme*, par J. TSCHUMI, professeur à l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne. — *Société suisse des ingénieurs et des architectes : Procès-verbal de la 58^e Assemblée générale du 11 septembre 1943, à Genève (suite et fin).* — NÉCROLOGIE : Maurice Imer, conseil en matière de propriété intellectuelle. — BIBLIOGRAPHIE. — CARNET DES CONCOURS. — SERVICE DE PLACEMENT. — DOCUMENTATION.

INAUGURATION DE L'ÉCOLE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Parmi toutes les manifestations qui, dans notre pays, sont la preuve d'un renouveau d'intérêt porté à l'architecture et à l'urbanisme, soit à l'embellissement de nos cités et à l'aménagement du pays tout entier, l'inauguration de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme de l'Université de Lausanne, est un événement qui mérite d'être souligné ici, dans ce périodique qui n'a cessé, au cours de ces dernières années, ne serait-ce que par la voix des sociétés dont il est l'organe, de requérir, pour ceux qui exercent la profession d'architecte, une formation de degré universitaire faisant une large part à la culture générale et à de solides connaissances techniques.

L'Ecole fut inaugurée officiellement le 18 novembre écoulé par une cérémonie, présidée par M. le conseiller d'Etat Paul Perret, et à laquelle les autorités cantonales et universitaires avaient prié d'assister les représentants des milieux les plus divers touchant à l'enseignement supérieur, à nos groupements académiques et à nos associations professionnelles. M. le recteur Roger Secrétan et M. A. Stucky, directeur de l'Ecole d'architecture et de l'Ecole d'ingénieurs, exprimèrent au pays et aux autorités la gratitude de l'Université et exposèrent les raisons qui conduisirent à la création, sous forme d'Ecole universitaire autonome, de ce nouvel institut.

Un public très nombreux marquait par sa présence l'intérêt que porte notre population à ce nouveau centre d'études où viendront dorénavant puiser tous ceux dont le désir est d'apprendre à « bien construire » ; et certes il ne s'agit pas là d'un vain mot. M. J. Tschumi, professeur d'architecture et chef d'atelier, en une leçon inaugurale dont nous donnons ici les

passages essentiels, précisa combien notre temps et ses mœurs, ses moyens et ses techniques rendent plus nécessaires que jamais l'éducation artistique et la formation technique des jeunes gens qui par vocation se consacrent à l'art de bâtir.

L'Ecole d'architecture et d'urbanisme, qui, cet automne déjà, compte plus de vingt élèves, a ouvert ses classes et son atelier dans de vastes locaux réservés pour elle à Beauregard dans le nouveau bâtiment de l'Ecole d'ingénieurs dont elle partage le toit et les services administratifs.

La tâche de son corps enseignant est grande. C'est une ambiance de travail et d'étude, une atmosphère propre à une saine recherche du vrai et du beau qu'il faut créer ; en un mot faire œuvre d'Ecole.

Nous ne pensons pas trahir nos lecteurs en les associant aujourd'hui à ceux qui, toujours plus nombreux, accompagnent de leurs vœux la cadette de nos écoles universitaires.

Réd.

De l'Architecture à l'Urbanisme

par J. TSCHUMI, professeur
à l'Ecole d'Architecture et d'Urbanisme de
l'Université de Lausanne.

Cette leçon inaugurale¹, en raison de la création nouvelle de l'Ecole, ne sera qu'un aperçu du caractère particulier de l'enseignement de la composition de l'architecture et de l'urbanisme. Je chercherai tout d'abord à définir et à dégager les principes universels de cet Art, noble entre tous, qu'est l'Art de bâtir et les moyens d'acquérir les connaissances nécessaires à l'accomplissement de cette tâche.

¹ Leçon inaugurale prononcée le 18 novembre 1943, à l'Aula de l'Université de Lausanne, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration de l'Ecole d'architecture et d'urbanisme.